



Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR)

Approche Systématique Groupée de délivrance des ADC et CT

1. L'Approche Systématique Groupée (ASG) est un mécanisme de sécurisation foncière rurale à grande échelle. Elle associe systématiquement la formalisation des droits d'usage (Contrat Types -CT-) à la délivrance des droits de propriété (Attestation de Détention Coutumière -ADC-) et accroît la sécurisation des groupes vulnérables.

1. Objectifs

- Mettre en place une approche de sécurisation des droits fonciers des populations (propriété & usage) de façon systématique et groupée.
- Renforcer les capacités des communes/mairies dans la gestion foncière locale.
- Contribuer à la prévention et à la gestion des conflits fonciers sur les terres agricoles/rurales.

3. Eléments d'excellence : Les caractéristiques clés de l'ASG

- L'ASG s'inscrit dans le cadre de la contribution à la mise en œuvre de la politique foncière du Bénin et du Code Foncier et Domanial (CFD).
- Elle assure une sécurisation foncière à grande échelle (30 % des parcelles agricoles d'un village sont sécurisées par le mécanisme ASG).
- Elle contribue à la réduction des conflits fonciers en milieu rural.
- Elle facilite la gestion et l'enregistrement des opérations de délivrance des ADC et des CT par un système digitalisé (progiciel PEGes) développé spécialement par le ProPFR.
- Elle améliore l'accès aux crédits par des garanties foncières : les ADC.

3. Éléments d'excellence



Délimitation et relevé d'une parcelle pour demande d'ADC.



Etablissement de PV à la suite d'une Enquête Publique Contradictoire (EPC).

4. Facteurs de succès

- L'expression d'un besoin réel des mairies d'assurer la sécurisation des différents droits détenus par les populations en application des dispositions du Code Foncier et Domanial (CFD).
- Des services fonciers communaux (Commission de gestion Foncière -CoGef-) et villageois (Section Villageoise de gestion Foncière -SVGF-) ayant un minimum de personnel et d'équipement.

5. Défis et facteurs de risque

- Défi de la pérennisation du mécanisme administratif communal par le maintien d'un personnel qualifié (recrutement et formation).
- Défi de l'autofinancement (long terme) par des rentrées fiscales communales (taxes et/ou frais).
- Défi de l'institutionnalisation administrative à un niveau national.

6. Formats disponibles et Source d'information /

Formats disponibles	Produits (par exemple boîtes à images, guide, factsheet et autres)	Source d'information / Disponibilité (Interne à la GIZ)
Papier	Boîte à image	
	Manuel de Procédure	
	Kakémono	
	Rapport des ateliers	IDA + DMS
Numérique	Vidéo de témoignages des femmes bénéficiaires	Lien IDA
	Vidéo sur l'ASG	!!!!!!!!!!
	Mise en Oeuvre de l'ASG en version BBT	

7. Groupe cible, et mode de pérennisation

Groupe cible	Mode de pérennisation (formation, sensibilisation, recyclage...)
ANCB / Communes et OSC	Institutionnalisation de l'approche et mise en place des outils dogitaux de gestion (PEGes).
Mairies	Adoption par des délibérations des conseils communaux de l'ASG dans les plans de mobilisation de fonds propres.
Université (LaSEn-Parakou)	Soutien nécessaire à la recherche scientifique pour améliorer l'intensification de l'approche.

7. Responsable et mode de pérennisation

Responsable du produit	Mode de pérennisation (formation, sensibilisation, recyclage...)
Mairies	Les communes passent des contrats d'assistance pour l'opérationnalisation de l'ASG. Les communes recrutent et forment du personnel.
OSC (SYNPA, PNOPPA, UFEC, etc.)	Plaidoyer pour la prise d'un décret d'adoption de l'ASG et du manuel de procédure.
ANCB & Intercommunalités (ADECOP, APIDA, etc.)	Renforcement l'appropriation institutionnelle pour une mise à l'échelle efficace.

8. Implications financières

- Coûts des grandes étapes de l'ASG à l'échelle d'un village (en FCFA)

Grandes étapes	Coûts
1) Coûts administratifs (dotation en outils et fournitures, appui administratif du service affaire domaniale, SVGF)	250 000
2) Ateliers - Sensibilisation – information – mobilisation	290 000
3) Gestion des conflits fonciers	50 000
4) Cartographie et enregistrement des droits	120 000
5) Délivrance des actes fonciers (ADC & CT)	40 000

8. Implications financières

Coûts de revient de l'ASG par groupe cible (en FCFA) :

- Coût par ménage sécurisé = **18.500 FCFA (soit 28 Euros)**
soit un coût moyen de **2.400 FCFA / personne**
- Coût par hectare ADC sécurisé = **4.670 FCFA/ ha ; (5,60 Euro/ha)**

Remarques :

- Les parcelles ADC font en moyenne 5,1 ha ; contre >20 ha pour les Titres Fonciers (TF) sur la même zone. Cela indique que les ménages les plus modestes sont touchés par les ADC.
- En moyenne, un Contrat Type (CT) est signé pour 3 ADC. Ici les ménages encore plus modestes (non propriétaire ou „paysans sans terre“) sont sécurisés.

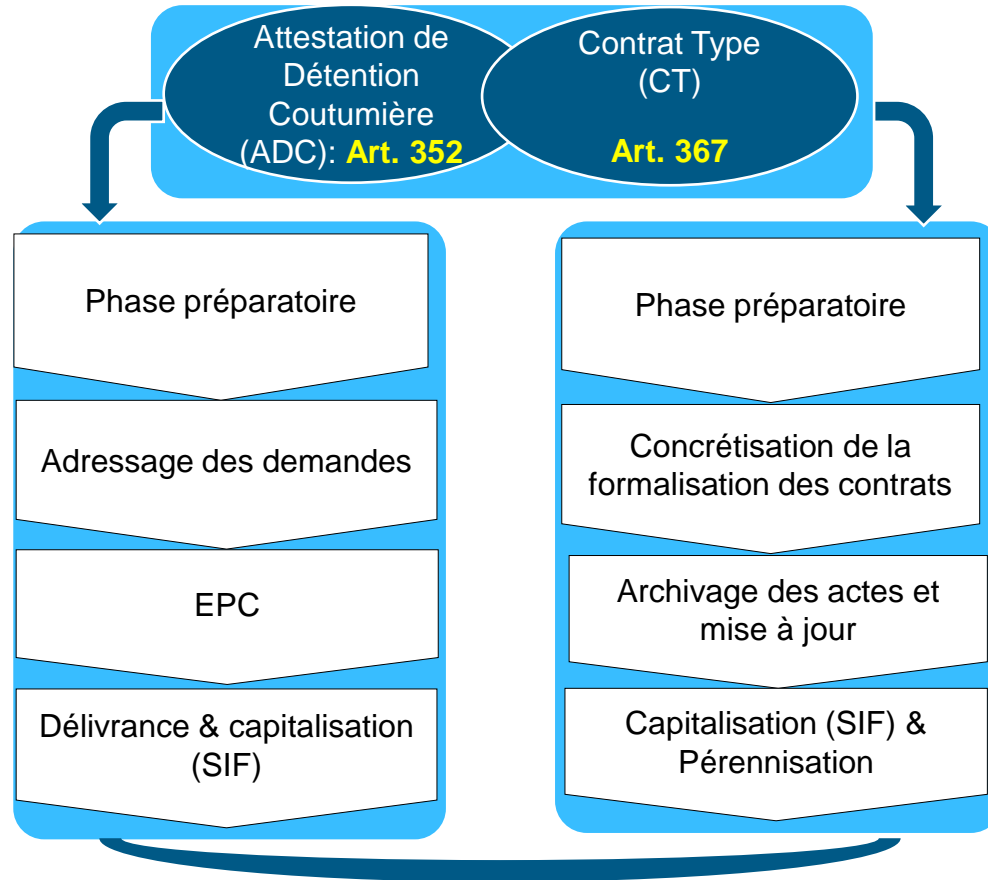


Illustration du concept de l'ASG et des étapes de sa mise en œuvre.



Acteurs de mise en œuvre de l'ASG en formation sur l'utilisation de GPS.